Conseil Communal de Genolier

Commission de Gestion

Rapport de gestion sur l'exercice 2012

Préavis n° 29 / 2013

Genolier, le 13.05.2013

Conseil communal de Genolier
Rapport et de contrôle de gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2012

La commission s'est réunie à 15 reprises et selon les besoins de l'information avec la Municipalité, la boursière Mme Dominique Bory et son successeur M. Olivier Rochat.

1. Gestion

Compte tenu de l'ampleur des contrôles à exécuter, la commission de gestion effectue des travaux approfondis selon une planification couvrant plusieurs années (voir annexe).

Dans ce cadre, cette année, elle a traité les domaines suivants :

- *Bilan :*
  Débiteurs et autres actifs
  Placement patrimoine financier
  Investissement patrimoine administratif

- *Patrimoine financier :*
  Contrôle des actifs et exigibles bancaires à court et moyen terme

- *Compte de fonctionnement :*
  Domaines et bâtiments

- *Etudes spéciales :*
  CAD
  Etude sur les permis de construction
  Etude sur la gestion des alpages
  Procédure de naturalisation
  Procédé de facturation des eaux
  Personnel communal

La Commission de gestion est satisfaite des réponses données par la Municipalité aux questions soulevées dans le cadre des études menées et des contrôles effectués.

La Commission de gestion émet le vœu que toutes les mises au concours des bâtiments communaux à venir respectent le règlement des constructions établi par la commune de Genolier.

La Municipalité s'est engagée à fournir prochainement la rentabilité des immeubles appartenant à la commune comme souhaité dans le rapport de la Commission de gestion établi en 2012.

Conclusions

La commission de gestion a constaté que la commune est gérée financièrement et administrativement avec compétence.

Elle remercie toutes les personnes entendues pour leur disponibilité et leur coopération.

Au vu de ce qui précède, la commission de gestion invite les membres du Conseil communal à donner décharge à l'exécutif pour la gestion de la Municipalité durant l'exercice écoulé.

Genolier, le 16 mai 2013

Cécile Cuénoud

Bertrand Favre

Charles-Bernard Bolay

Peter Zaugg

René Felder - rapporteur